

"Marché commun: L'abandon du principe de l'unanimité est une nouvelle capitulation" dans L'Humanité (17 décembre 1974)

Légende: Le 17 décembre 1974, Gaston Plissonnier, membre du Bureau politique du Parti communiste français (PCF), met les agriculteurs français en garde contre les décisions adoptées par les Neuf lors du sommet de Paris des 9 et 10 décembre 1974.

Source: L'Humanité. Organe Central du Parti Communiste Français. 17.12.1974. Paris: L'Humanité.

Copyright: (c) L'Humanité

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"marche_commun_l_abandon_du_principe_de_l_unanimite_est_une_nouvelle_capitulation"_dans_l_humanite_17_decembre_1974-fr-bad183ec-c424-4af7-bc45-7c3ae0851ce0.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

Marché Commun: L'abandon du principe de l'unanimité est une nouvelle capitulation

déclare Gaston PLISSONNIER

A la suite de la réunion des chefs de gouvernement des neuf pays de la Communauté Européenne, les 9 et 10 décembre, Gaston Plissonnier, membre du Bureau politique du Parti communiste, souligne dans une déclaration que les chefs de gouvernement « ont adopté des dispositions qui sont graves et dangereuses. Elles vont toutes dans le sens de l'intégration politique et de nouveaux abandons de souveraineté. L'une de ces dispositions concerne particulièrement les agriculteurs français ».

» Jusqu'alors les décisions du Conseil des ministres de la Communauté devaient être prises à l'unanimité, ce qui donnait à chaque pays un droit de veto et la possibilité d'empêcher telle mesure qui lui paraissait défavorable par la nécessaire recherche d'un compromis acceptable par tous. C'est d'ailleurs en utilisant ce droit de veto en 1965 que la France avait obligé ses partenaires à résoudre certaines questions sérieuses du Marché commun agricole.

» Dès qu'il fut président de la République, M. Giscard d'Estaing a annoncé qu'il souhaitait la suppression de cette disposition des règlements communautaires. Depuis le 10 décembre, c'est fait. Maintenant la France devra subir la loi de la majorité. Or, cette majorité, ce sont d'abord les tout-puissants monopoles des différents pays qui veulent continuer à pressurer l'agriculture, à payer bon marché ses produits pour justifier les bas salaires des ouvriers.

Les prix agricoles pour 1975 doivent en principe être fixés en janvier prochain. La commission de Bruxelles propose un système qui donnerait en moyenne 13,5 % d'augmentation aux prix agricoles français à la production. Ces chiffres, tout en constituant un léger mieux, seraient encore en dessous de l'augmentation des coûts de production en agriculture, les producteurs de viande étant particulièrement défavorisés. Mais voilà que certains pays, en premier la R.F.A., se déclarent opposés à une revalorisation substantielle des prix aux agriculteurs. Quant aux déclarations du ministre de l'Agriculture, elles visent, comme à l'habitude, à masquer sa capitulation.

» Tout indique que dans les semaines à venir, une forte pression sera faite pour empêcher que soit trouvé un juste compromis sur les prix agricoles. Le gouvernement français en abandonnant le droit de veto se prive d'un instrument de négociation irremplaçable. En fait il a tout simplement capitulé.

» On a là une nouvelle démonstration que les promesses électorales de M. Giscard d'Estaing étaient du bluff. Il sacrifie les intérêts de l'agriculture, ceux des paysans français et l'intérêt national aux exigences des maîtres de la finance, de l'Europe de l'Ouest. »